

Eau de Grenoble et alimentation en eau potable du Grésivaudan : une conduite sous haute pression

Grenoble, le 3 octobre 2005

Le SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise) lance un important projet consistant à doubler la conduite d'alimentation en eau potable du Grésivaudan. Cet investissement fait l'objet de très nombreuses critiques. Pour ses opposants, ce projet, censé répondre à l'évolution des besoins des industries de la micro électronique, crée plus de problèmes qu'il n'en règle.

Malgré son coût prohibitif, il ne mettra pas les industries à l'abri d'un arrêt de l'alimentation en eau en cas de rupture de canalisation dans la partie amont du réseau dotée d'une seule conduite.

Le choix technique très coûteux d'ajouter un troisième réservoir et d'installer un ou plusieurs surpresseurs pour renforcer les capacités de transit du réseau dans sa partie amont accroît les risques d'incidents.

Enfin, la canalisation n'est pas sécurisée au regard des risques naturels et industriels qui affectent les puits de captage et le réseau d'adduction du syndicat.

Ce projet, techniquement très contestable, devient tout simplement aberrant à la lecture de la carte des réseaux. Car une solution alternative sécurisée et plus économique existe.

Elle consiste à raccorder la canalisation à créer au réseau de la ville de Grenoble dont les captages sont surabondants, sous utilisés et sécurisés.

Cette alternative est également moins coûteuse tant en terme de coût d'investissement qu'en coût d'exploitation, le prix de gros de l'eau de Grenoble étant quasiment inférieur de moitié à celui du SIERG.

Comment en est-on arrivé à une telle absurdité du point de vue de l'intérêt général ?

On ne peut comprendre si l'on ne fait pas référence au passé.

D'un côté, la ville centre de Grenoble, producteur historique d'eau potable depuis 1885, avec 175 000 habitants. Son alimentation en eau est aujourd'hui assurée par une régie communale, présidée par un élu vert et rattachée à la ville dirigée par un maire socialiste.

De l'autre, le SIERG, créé en 1947 par quelques communes de la couronne grenobloise. Présidé depuis l'origine par des élus communistes, ce syndicat devenu très puissant regroupe aujourd'hui trente trois communes de la région grenobloise représentant 225 000 habitants.

A ce compromis historique, qui participe de l'acte fondateur de la gauche iséroise, ont succédé au fil des ans des relations tumultueuses. En 2004, le SIERG tente de s'accaparer les sources des communes membres. L'initiative est stoppée net par le Préfet.

Des mauvaises habitudes se sont érigées en pratiques contestables. En 2004 encore, le SIERG lance le marché public de la pose de la future canalisation. Peu importe si l'enquête publique, obligatoire, n'a pas encore eu lieu.

Ce marché est passé dans d'étranges conditions. Fractionné en sections sensiblement égales, il est attribué, par lots de deux, à quatre groupements associant dix entreprises locales, chacun ayant été retenu comme mieux disant pour sa partie !

Un mode de fonctionnement qui n'est pas sans rappeler l'affaire de la régie électrique de Villard-Bonnot, une commune membre du SIERG, qui a abouti à une décision judiciaire confirmée l'année dernière par la Cour de cassation.

L'ancien maire communiste et le directeur de la régie, placé à la tête de cette dernière sur recommandation du président du SIERG, ont été condamnés pour avoir monnayé des marchés publics contre de l'argent pour financer le Parti communiste.

Hasard ou presque des calendriers, au moment où le marché public du SIERG a été attribué, le député maire de Grenoble s'était engagé publiquement à organiser un débat sur l'eau en conseil municipal. Ce débat n'a jamais eu lieu.

Dans le même temps, l'opposition de la droite grenobloise est inexistante. On comprend facilement pourquoi...

La seule contestation à ce projet suspect, coûteux pour l'usager et non sécurisé pour les industriels réside dans un Collectif créé en 2005.

Ce dernier rassemble les associations de défense de consommateurs comme Eau Secours, qui avait fait condamner par le tribunal de Grenoble le système de facturations d'eau rétroactives sous le règne d'Alain Carignon, et UFC Que Choisir ainsi que des associations citoyennes ou politiques plutôt marquées à gauche.

Dans un courrier adressé en juillet 2005 et largement diffusé, le Collectif a interpellé le président du SIERG. Ce dernier n'a pas daigné répondre. Il n'en a pas moins convoqué une réunion privée exceptionnelle des maires pour évoquer ce dossier devenu très encombrant.

Dix ans après l'affaire Carignon, qui avait vu le maire de Grenoble et ancien ministre tomber pour des affaires de corruption dans le cadre de la délégation de la gestion de l'eau à une société privée, et à l'approche d'échéances électorales importantes, la tension est palpable au sein de la gauche plurielle. Mais si la gestion de l'eau est à nouveau sous le feu des projecteurs, à Grenoble, la pression a changé de camp et tous les regards convergent aujourd'hui en direction de la couronne grenobloise et du parti communiste.

Contact presse : Didier Medori
Bernin info
Tél. : 06 10 80 84 12
Courriel : didier.medori@wanadoo.fr